



La transmission de la langue chinoise dans les familles franco-chinoises en France. Une enquête sociologique entre Paris et province

Zongnan Wang

DANS **ENFANCES & PSY** 2020/2 N° 86 , PAGES 53 À 62
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1286-5559

ISBN 9782749268552

DOI 10.3917/ep.086.0053

Date de mise en ligne : 02/10/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2020-2-page-53?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



Zongnan Wang

La transmission de la langue chinoise dans les familles franco-chinoises en France. Une enquête sociologique entre Paris et province

La transmission de la langue est une partie importante de la transmission des normes et de la culture au sein des familles. Comment cette transmission se passe-t-elle au sein des familles mixtes franco-chinoises ? Cette recherche conduite en France pose la question de l'évolution, dans les couples mixtes, de la langue chinoise considérée comme un type de capital culturel (Bourdieu, 1979) dans un contexte où la reproduction des groupes sociaux repose justement sur l'accumulation de celui-ci. Du point de vue sociologique, la notion de mixité est assez floue. C'est pourquoi, dans cet article, celle de Gérard Neyrand (2006) sera utilisée. Pour lui, « la notion de mixité fait état d'une différence entre les partenaires conjugaux au-delà de la différence sexuelle. Au départ, cela désignait des personnes de religion différente qui se mariaient. Par la suite, cette notion s'est étendue pour désigner des couples de cultures et de nationalités différentes ». Ce sujet a été récemment abordé par la sociologie (Unterreiner, 2015 ; Odasso, 2016), ainsi que le cas particulier des couples franco-chinois (Wang, 2017).

Ici, le couple mixte s'entend au niveau de la nationalité, de la culture et de la langue maternelle des partenaires (Filion, Varo, 2005) : français et chinois.

Cet article s'appuie sur une étude et une enquête de terrain menées depuis 2014, auprès d'une cinquantaine de couples franco-chinois résidant à Paris et en province. C'est à partir de connaissances interposées et de premiers contacts par des réseaux sociaux que les enquêtés ont été contactés. Nous avons pu ainsi mener des entretiens qualitatifs semi-directifs, auprès de femmes chinoises, et secondairement – car moins nombreux – d'hommes chinois et de leurs conjointes

*Zongnan Wang, doctorant en sociologie
au GRESCO (Groupe de recherches
sociologiques sur les sociétés
contemporaines) de l'université
de Poitiers ;
wangzongnanfrance@gmail.com*



françaises¹. Ces entretiens se sont répétés dans le temps sur plusieurs années, permettant de saisir l'évolution des familles.

TRANSMISSION DE LA LANGUE ET STATUT SOCIAL DES PARENTS MIXTES

La famille est la première institution de socialisation des enfants (Darmon, 2010). Néanmoins, la famille construite par un couple mixte est, du point de vue de la socialisation, dans une situation différente de celle d'un couple endogamique (Dejeux, 1990) ou d'un couple immigré, du fait des deux cultures (Barbara, 1993) qui y cohabitent. Parmi ces couples mixtes franco-chinois, il existe cependant des disparités, notamment au niveau des origines sociales, et il est donc difficile de dire a priori s'ils développent les mêmes stratégies éducatives.

Avant même la naissance des enfants, un environnement de langage entre les deux parents impose une norme linguistique dominante au sein du couple. Cette situation de domination dépend, notamment, du pays de résidence, mais aussi des rapports au sein du couple mixte, de la trajectoire professionnelle de ses membres et de la valeur symbolique accordée à chaque culture.

Pour les parents chinois, l'importance de la transmission de la langue chinoise est un besoin sentimental, celui d'établir une relation entre l'enfant mixte, son parent chinois et sa famille en Chine. Il s'agit aussi d'une visée pratique, voire stratégique, en vue de doter les enfants d'une ressource, notamment pour entrer sur le marché du travail. Mais le point de vue de certains parents sur ce marché est plus large, du fait de leur expérience professionnelle internationale.

L'aspect domestique de la transmission de la langue est seulement une partie du plan global. Même si la langue est une dimension importante de l'éducation, la langue chinoise, par rapport à la langue française, joue le plus souvent un rôle secondaire. Dans la pratique de la reproduction culturelle, ces parents ont généralement de plus « hautes » ambitions pour leurs enfants. L'héritage culturel de ces parents chinois est tout d'abord transmis à travers la position sociale qu'ils souhaitent faire obtenir à leurs enfants : pour leur stratégie de transmission linguistique, ils choisiront la langue qui avantagera leurs enfants dans la société. Vivant en France, les parents chinois privilégieront la maîtrise du français par leurs enfants, pour qu'ils puissent garder un avantage dans le futur, et ce, dans le système scolaire français. Ainsi, les parents sélectionnent les éléments de l'héritage culturel qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants, et cette sélection se fait selon la distinction culturelle en rapport avec la hiérarchie sociale et non pas selon l'origine géographique de cette culture.

LA TRANSMISSION DE LA LANGUE CHINOISE ENTRE PARENTS DE COUPLE MIXTE

Si l'enfant mixte est au centre des réflexions et des pratiques de transmission de la langue chinoise, la stratégie initiale mise en place peut changer, de manière consciente ou non, avec pour objectif de produire des enfants bilingues.

1. Chaque année, le nombre de mariages entre un homme français et une femme chinoise est environ dix fois plus fréquent que le nombre de mariages entre un homme chinois et une femme française. Sources : INSEE, statistiques de l'état civil 2004-2013.

La langue d'usage entre les membres du couple est un produit de la stratégie matrimoniale, professionnelle ou scolaire des parents. Après le mariage, le couple choisit un équilibre entre le français et le chinois pour que les deux membres puissent se comprendre et s'exprimer sans difficulté. Il est cependant rare que les conjointes et conjoints français des enquêtés aient appris le chinois.

Avant que l'enfant naisse, les parents ont déjà mis en place un environnement bilingue, mais celui-ci change en fonction des déménagements de la famille entre la France et la Chine. Il est apparu, au cours des entretiens, que la position de la langue dans les familles mixtes est remise en jeu par l'arrivée des enfants : ce n'est pas l'environnement linguistique qui influe sur les enfants, mais l'inverse. Le changement de position entre les langues peut aussi être considéré comme une stratégie concernant l'éducation des enfants.

LA DÉNOMINATION

La dénomination d'un enfant est la première étape qui le rattache à un espace de socialisation, et son premier lien à un monde de signes. Cette étape permet aussi de percevoir le rôle de la langue chinoise dans une famille. La plupart des enquêtés rencontrés ont nommé leurs enfants en français, surtout les noms et prénoms officiels. Même si les enfants ont un prénom chinois officiel, celui-ci est choisi pour sa capacité à être compris comme un prénom dans les deux langues. Mais l'aspect français est davantage pris en compte : si l'on nomme un enfant tout d'abord en fonction de l'aspect chinois, la traduction de son prénom en français sera plus difficile. Les enquêtés donnent donc plus un surnom affectif chinois à leurs enfants, et non un prénom chinois officiel. Dans le détail, les pères chinois ont davantage réussi à transmettre un prénom chinois que les mères chinoises.

Il s'agit déjà d'une partie de la stratégie éducative mise en place par les parents : un prénom français permet à un enfant de s'intégrer plus facilement dans le système scolaire français et avec les enfants de sa génération. La plupart des enquêtés ont également indiqué désirer que l'éducation de leurs enfants se poursuive en France, bien que certains d'entre eux soient nés en Chine. On peut voir que c'est la stratégie de l'éducation à venir qui influe le plus dans le choix des prénoms.

« UNE PERSONNE/UNE LANGUE »

Dans les entretiens réalisés, quand les couples mixtes commencent à parler avec les bébés, ils utilisent plutôt la stratégie « une personne/une langue », comme l'a montré Christine Hélot (2007). Il s'agit d'une stratégie éducative, car on peut voir que les parents ont changé consciemment leurs habitudes de communication domestique.

Quand les parents veulent guider leurs enfants dans leur langue, leurs pratiques au sein du foyer évoluent par rapport aux habitudes qu'ils avaient pu établir au début de leur relation pour mettre en place un environnement domestique « bilingue équilibré » (Peal, Lambert, 1962 ; Kail, 2015). Cet objectif de parité



entre les langues est considéré par les parents comme la stratégie éducative idéale. Selon l'élargissement de l'environnement social de l'enfant qui va commencer à fréquenter un nouveau milieu, uniquement monolingue, cette stratégie changera une seconde fois.

Dans le cadre de notre étude, tous les enquêtés ont choisi la France pour inscrire leurs enfants à l'école. Au début, ils défendent leur stratégie éducative idéale, mais quand les enfants sont sur le point de commencer leur scolarité, les parents doivent l'adapter pour que les enfants maîtrisent le français avant leurs 6 ans (Darmon, 2010) et leur permettre de répondre sans difficultés aux attentes qu'auront leurs futurs enseignants. Les parents commencent donc à changer de stratégie avant les 6 ans des enfants.

Cette stratégie de transmission de la langue a parfois commencé plus tôt, pour que les enfants soient prêts au commencement de leur scolarité, d'autant plus que la stratégie « une personne/une langue », « sera ébranlé[e] à partir du moment où l'enfant fréquentera un environnement monolingue : crèche, garderie, école maternelle, etc. Une des deux langues s'affaiblira, alors que la langue de la majorité monolingue deviendra dominante pour l'enfant. Qu'une langue reste majoritaire ou forte, alors que l'autre devient *minoritaire* ou *faible* dépend donc de l'environnement immédiat de l'enfant. Les parents devront faire un effort supplémentaire pour maintenir vivaces les compétences linguistiques dans la langue minoritaire pour contrecarrer la tendance naturelle de tous les enfants à ne pas conserver une langue sans raison essentielle » (Abdelilah-Bauer, 2006)

Cependant, si les enfants montrent des difficultés, les parents vont immédiatement penser qu'il s'agit d'un problème lié à la stratégie « une personne/une langue », et vont réadapter leur stratégie en abandonnant une des deux langues. Puisque l'avenir scolaire envisagé des enfants est français, le chinois sera laissé de côté. Ce changement de stratégie vient entraver la transmission de la langue chinoise, à une période importante de cet apprentissage pour les enfants mixtes. Ce « sacrifice du parent chinois », comme beaucoup d'enquêtés l'ont exprimé, est motivé par les stratégies de reproduction du capital culturel (Mauger, 2002).

Lors des entretiens, toutes les familles ont précisé utiliser la stratégie « une personne/une langue » pour la transmission du bilinguisme. Mais au quotidien, la situation permettant l'équivalence n'existe pas, les enfants sont évidemment plus influencés par le parent qui passe le plus de temps avec eux. La division du travail domestique est liée à la temporalité professionnelle des parents, marquée par la distinction du genre : le plus souvent, c'est le père qui travaille et la mère qui garde les enfants. D'autant plus que, pour la plupart des familles enquêtées, les mères sont chinoises. Les femmes chinoises s'insèrent plus difficilement sur le marché du travail. Après leur grossesse, la plupart choisissent d'arrêter de travailler. Parmi les enquêtés rencontrés, ce sont toujours les mamans chinoises qui ont gardé les enfants jusqu'à ce qu'ils entrent à l'école. Par la suite, ce sont encore elles qui passent le plus de temps avec leur enfant. Évidemment, les enfants parleront alors plus facilement chinois avec leur maman. Le père



chinois actif a besoin de faire d'autant plus attention qu'il a un temps limité pour assurer la transmission de la langue chinoise.

Pour les enfants, le périmètre de la langue chinoise est limité à l'espace domestique, à la nourriture et aux consignes du parent chinois auxquels se rapporte leur vocabulaire. À l'inverse, les domaines dont les enfants peuvent faire la description en français sont de plus en plus vastes et complexes, et cela grâce à l'éducation scolaire française. Parce que ces enfants commencent à construire et à développer leurs liens sociaux en français, ils peuvent évoluer au contact de leurs camarades. Le chinois reste une langue domestique, intérieure, tandis que le français est la langue utilisée à l'extérieur.

Bien que les mères chinoises aient assez de temps pour s'occuper de leurs enfants, elles les envoient, en outre, chez une nourrice pour qu'ils apprennent à écouter les ordres d'un autre adulte et à communiquer avec d'autres enfants français. Il s'agit d'une stratégie pour préparer l'enfant à sa future entrée à l'école. Le rapport entre les deux langues a déjà commencé à changer, et il est de plus en plus difficile aux parents de parler chinois avec leurs enfants.

LA LECTURE DOMESTIQUE

« La lecture est, de toutes les pratiques, celle qui est considérée comme la plus légitime » (Coulangeon, 2010). Elle permet à la langue orale de susciter l'intérêt des enfants pour la langue écrite et la littérature. Mais la lecture en chinois pose de nombreuses difficultés aux enfants de couples mixtes, tenant au rapport entre langue et écriture chinoises : le système de prononciation et celui des caractères de la langue chinoise sont indépendants – il ne s'agit pas de relier différentes lettres pour prononcer un mot. Pour maîtriser le système des caractères, il faut une longue formation scolaire et domestique. Pour les enfants mixtes qui habitent en France et qui sont inscrits dans le système scolaire français, il leur est difficile de maîtriser assez de caractères chinois, même pour une lecture simple. Aucun des enfants enquêtés n'est capable de lire seul en chinois, au même niveau que leur lecture française, à âge et niveau scolaire équivalents en Chine.

Il faut que les enfants comprennent un chinois oral basique pour que leurs parents puissent leur lire des histoires, c'est pourquoi les personnes enquêtées ont expliqué ne commencer à lire des histoires en chinois à leur enfant qu'à partir de leurs 3 ans.

Les parents de couples mixtes utilisent aussi la stratégie « une personne/une langue » pour raconter des histoires, à tour de rôle, à leur enfant. Les parents chinois utilisent ces moments pour lui transmettre les traditions et la culture chinoises. Les ouvrages choisis proviennent principalement d'éditions publiant des livres pour enfants en chinois, que les parents ramènent en France de leurs voyages en Chine, ou qu'ils achètent sur Internet et se font expédier en France.

La mythologie et les contes chinois sont liés à l'histoire et à l'éthique traditionnelle chinoises, et il est compliqué, pour les enfants ayant grandi dans un



environnement culturel occidental, de les comprendre. Le moment de la lecture est l'occasion, pour les parents chinois, de renforcer la maîtrise du chinois de leur enfant, mais il n'est pas efficace pour renforcer la culture chinoise ; d'autant plus qu'à partir du moment où les enfants entrent à l'école, la masse de connaissances sur l'histoire et la culture françaises, de plus en plus importante, est perçue comme plus légitime. Il leur est alors d'autant plus facile de comprendre les histoires occidentales, et plus difficile au parent chinois d'expliquer le fonds historique et culturel des histoires chinoises, car les enfants ne voient pas de lien avec ce qu'ils sont en train d'apprendre à l'école. Il arrive donc aussi que les parents de couples mixtes choisissent de raconter plutôt la mythologie et des contes occidentaux en chinois.

Ainsi, pour réaliser leurs stratégies éducatives et provoquer l'intérêt des enfants pour la langue chinoise, ils doivent faire attention et sélectionner des éléments qu'ils leur présentent, des livres, des supports audiovisuels ou pratiques culturelles appropriés. Leur estimation de ce qui l'est dépend de leur propre éducation et origine sociale. La distinction sociale opère dans ces choix que font les parents.

UNE CONCURRENCE ENTRE LE SYSTÈME SCOLAIRE FRANÇAIS ET LA TRANSMISSION DE LA LANGUE CHINOISE ?

Même si les parents ont une forte volonté de transmission de la langue chinoise, l'objectif de leurs stratégies éducatives est la réussite de leurs enfants dans le système scolaire français, basé sur son héritage et la reproduction du capital culturel qu'il véhicule, et construit par la langue française. Cela vaut du point de vue de la langue.

Tous les enquêtés ont décrit la période entre les 2 et 3 ans de leurs enfants comme une période importante pour commencer la transmission de la langue chinoise. Mais, du fait de l'intervention de systèmes de garde tels que la crèche ou la nourrice, les parents doivent affaiblir leur transmission de la langue chinoise au profit de la langue française. D'autant qu'il s'agit de la première construction d'un environnement linguistique autre que celui de la famille. De plus, pour ces enfants mixtes franco-chinois, c'est leur première expérience dans un espace régi par les seules norme et langue françaises.

La France a une grande « tradition » de garde des enfants par l'Éducation nationale : « près de 100 % des enfants de trois ans vivant en France sont scolarisés » (Moreau, 2010). Mais si les parents veulent scolariser leurs enfants plus tard, ces derniers auront des difficultés à s'adapter. Cette entrée précoce nécessaire dans le système scolaire ne permet pas aux enfants d'avoir le temps d'apprendre deux langues avant d'aller à l'école et oblige les parents à choisir, dès le plus jeune âge des enfants, la langue à privilégier. Si l'enfant a des difficultés à maîtriser les deux langues avant son entrée à l'école, les parents ressentiront comme une crise un retard dans la maîtrise du français.

La période entre 2 et 5 ans est une période fondamentale pour la maîtrise d'une langue : l'intervention précoce du système scolaire français compromet donc la



transmission de la langue chinoise. L'Éducation nationale et la politique d'intégration française placent ainsi la langue française en position dominante. Véhiculées par la langue, toutes les normes et les valeurs que les enfants apprennent à l'école ont, par conséquent, des répercussions sur leur apprentissage de la langue chinoise.

La transmission de la langue chinoise aux enfants est, nous l'avons vu, une pratique plus domestique, dont l'aspect principal est la lecture d'histoires en chinois. Mais d'après les enquêtés et les enfants eux-mêmes, ceux-ci apprécient de moins en moins cette stratégie quand ils apprennent la lecture et l'écriture à l'école, et qu'ils ont la capacité de lire et de choisir leurs livres eux-mêmes : ils préféreront des livres en français, car ils ne maîtrisent ni la lecture en chinois, ni le contexte historique et culturel de ce pays.

Apprendre le chinois, pour les enfants mixtes, est alors une charge supplémentaire. Leurs cours et leurs devoirs scolaires sont plus légitimes et deviennent leur priorité. Cette légitimité est renforcée par la volonté de réussite scolaire exprimée par les parents, et les enfants l'utilisent pour s'opposer à la stratégie de la transmission de la langue chinoise par leurs parents, qui ne peuvent la contrer.

LA TRANSMISSION DE LA LANGUE CHINOISE AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE FRANÇAISE

On a pu voir, précédemment, que la transmission de la langue chinoise et le système scolaire peuvent entrer en opposition au sein même des foyers mixtes franco-chinois. Mais les parents peuvent aussi s'en remettre au système scolaire pour la transmission du chinois à leurs enfants. Il s'agit alors d'une solution permettant de mettre fin à cette opposition entre les deux espaces que sont le domicile et l'école pour les familles mixtes.

Ces deux sources éducatives – familiale et scolaire – pour la transmission de la langue chinoise ne sont pas toujours utiles pour les enfants mixtes franco-chinois, parce qu'avant que les enfants ne rentrent à l'école, leur connaissance de la langue chinoise est surtout orale. Si les enfants choisissent le chinois en tant que deuxième ou troisième langue vivante, ils auront besoin de comprendre l'écriture chinoise et d'être capables de la lire. Ils auront alors l'avantage de comprendre le chinois oral et d'avoir au moins un parent comprenant cette langue. Mais cela ne signifie pas qu'ils ne devront pas fournir des efforts et consacrer du temps à cette matière. Si les parents ne mettent pas en place une stratégie systématique de transmission de la langue, alors les enfants de couples mixtes auront autant de difficultés que les enfants français pour apprendre ces caractères, et ils auront autant besoin de travailler que leurs camarades pour réussir dans cette matière.

Si le capital culturel, économique et social des parents chinois et de leur famille est important, ou si leurs réseaux sociaux construits lors de leurs études ou dans le cadre de leur travail en Chine sont importants, alors ils auront un projet plus précis pour leurs enfants. En effet, ils pourront s'appuyer sur ces avantages pour permettre à leurs enfants de réussir une scolarité et une carrière



professionnelle dans le pays qui leur offrira les meilleures opportunités, et sur un marché bilingue où il y a moins de concurrence.

L'enseignement supérieur développe des partenariats avec la Chine, ce qui offre plus de choix aux parents d'enfants mixtes franco-chinois pour transformer leur capital culturel et social chinois en un avantage scolaire pour leur enfant. La langue chinoise est un outil qui permet aux parents chinois ce type de transformation, dès leur scolarisation et en la renforçant à partir du collège et du lycée. Durant cette période scolaire, en effet, la langue chinoise sort du statut de langue domestique et minoritaire, et gagne en légitimité. Ainsi, les parcours scolaires proposant des stages ou des programmes en Chine seront de plus en plus favorisés par les parents de couples mixtes franco-chinois.

CONCLUSION

La langue chinoise peut être considérée comme un élément-clé et un indice de la reproduction du capital culturel au sein de ces familles. Les stratégies éducatives qui permettent cette reproduction sont liées au capital culturel déjà acquis par les parents. Ces familles mixtes sont dans des situations particulières, ce n'est pas la meilleure reproduction du capital culturel qui les préoccupe en premier lieu, mais le fait de choisir quel capital culturel sera le plus bénéfique pour leur enfant. Ce choix se fait parfois de manière intentionnelle, cependant il est toujours influencé par le contexte social dans lequel vivent les parents.

Comme le note Bourdieu (1987) : « La stratégie comme produit du sens pratique comme sens du jeu est un pouvoir d'adaptation aux situations mouvantes, avec son potentiel d'erreur ou d'inadaptation (erreur de jeu, médiocre sens du jeu). »

Si on considère la stratégie en tant que jeu, alors il existe des jeux plus ou moins faciles, et ceux d'un couple franco-chinois sont plus compliqués que ceux d'un couple de personnes de même nationalité. En effet, les partenaires ont des origines culturelles différentes et doivent se comprendre et s'accorder pour transmettre une nouvelle culture franco-chinoise à leur enfant.

Les parents chinois qui ont plus de capital culturel du côté de la Chine, ou lié à la langue chinoise, ont le plus souvent des stratégies éducatives claires rattachées à des capitaux économiques et sociaux liés à leur pays maternel. Si l'on considère, en effet, la stratégie comme un jeu, alors les parents qui ont le plus de capital culturel, économique et social, ont plus de capacités pour s'adapter à un environnement mouvant : déménagements potentiels entre les deux pays, environnement domestique à la culture mixte, une culture basée sur la politique d'intégration par l'école française, un marché international pour le travail futur des enfants... Tous ces éléments fournissent des avantages aux enfants de couples mixtes qui auront de meilleures chances de réussir.

Les enquêtés rencontrés ont tous eu au moins une expérience professionnelle et/ou scolaire internationale. Ils maîtrisent tous au moins deux langues, voire trois, pour certains. De plus, ils ont déjà des expériences de reproduction de capital culturel dans deux environnements différents et dans au moins deux

langues, et donc la « capacité » à mettre en place des stratégies de reproduction du capital culturel à la fois en France et en Chine. Ils transmettent, par la suite, cet habitus à leur enfant, qui devient à son tour potentiellement plus réceptif aux cultures française et chinoise. Les stratégies futures d'entrée sur le marché du travail par leur enfant seront alors moins limitées par les frontières.

Si l'objectif de parité a été partagé par les futurs parents, la réalité, c'est-à-dire l'usage de la langue et de la culture, a conduit, entre les 2 et 12 ans – minimum – des enfants, à une « mise en minorité » de l'apport chinois, que le système scolaire français peut parfois compenser relativement avec l'apprentissage du chinois, et que les parcours projetés peuvent compléter.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDELILAH-BAUER, B. 2006. *Le défi des enfants bilingues, grandir et vivre en parlant plusieurs langues*, Paris, La découverte.
- BARBARA, A. 1993. *Les couples mixtes*, Paris, Bayard.
- BOURDIEU, P. 1979. « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, 1979.
- BOURDIEU, P. 1987. *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit.
- COULANGEON, P. 2010. *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte, coll. « Repères Sociologie ».
- DARMON, M. 2006. *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2010.
- DÉJEUX, J. 1990. « Vivre à deux cultures : les unions mixtes franco-maghrébines », *Hommes & migrations* n° 133.
- FILHON, A. ; VARRO, G. 2005. « Les couples mixtes une catégorie hétérogène », dans C. Lefèvre, A. Filhon (sous la direction de), *Histoires de familles. Histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Cahiers de l'INED, n° 1156.
- HÉLOT, C. 2007. *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Paris, L'Harmattan.
- KAIL, M. *L'acquisition de plusieurs langues*, Paris, Puf.
- MAUGER, G. 2002. *Capital culturel et reproduction scolaire*, *Sciences Humaines*, Hors-série n° 36.
- MOREAU, M.-P. 2011. *Les enseignants et le genre, Les inégalités hommes-femmes dans l'enseignement du second degré en France et en Angleterre*, Paris, Puf.
- NEYRAND, G. 2006. « Le divorce des couples mixtes. Entretien avec Gérard Neyrand », *Hommes & migrations*, n° 1262.
- ODASSO, L. 2016. *Mixités conjugales. Discrédits, résistances et créativité dans les familles avec un partenaire arabe*. Presses universitaires de Rennes.
- PEAL, E. ; LAMBERT, W.E. 1962. « The relation of bilingualism to intelligence », *Psychological Monographs*, vol. 76.
- UNTERREINER, A. 2017. *Enfants de couples mixtes, liens sociaux et identités*, Presses universitaires de Rennes.
- WANG, S. 2017. « La transformation genrée des normes matrimoniales et familiales dans le contexte des migrations internationales. Le cas des Chinois-es "conjoint-e-s de Français-es" résidant en région parisienne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 33, p. 273-300.



Mots-clés :

Transmission, langue chinoise, enfants franco-chinois, stratégie éducative

RÉSUMÉ

Comment se passe la transmission de la langue chinoise au sein des familles franco-chinoises ? C'est à cette thématique que cette recherche se consacre, à partir d'une enquête de terrain réalisée en France. Dans cette perspective, la question de la transmission de la langue chinoise, considérée comme un type de capital culturel dans un contexte et une société où la reproduction des groupes sociaux repose justement sur l'accumulation de celui-ci, est posée dans le cas particulier des couples mixtes franco-chinois résidant en France, étudiés ici. Nous avons cherché à comprendre comment se forment les objectifs et les stratégies de parité linguistique et culturelle mis en œuvre par les couples franco-chinois, ou plus exactement comment leur réalisation se trouve conditionnée par les modes de socialisation des enfants.

Keywords :

Transmission, Chinese language, Franco-Chinese children, educational strategy.

SUMMARY

The transmission of the Chinese language in Franco-Chinese families in France. A sociological study between Paris and the provinces

How does the transmission of the Chinese language within Franco-Chinese families occur? This is the theme of my research based on a field study carried out in France. The question of the transmission of the Chinese language, considered here as a kind of cultural capital in a context and society where the reproduction of social groups is based precisely on its accumulation, is raised in the particular case studied here of French-Chinese mixed couples living in France. I have tried to understand how the objectives and strategies of linguistic and cultural parity initiated by Franco-Chinese couples are formed, or more exactly how their realization is determined by the modes of socialization of the children.